

Clisson, jeudi 30 avril 2020

Circulaire 5 -COVID 19



PLAN DE REPRISE ECOLE

Ces dernières semaines, vous avez été très nombreux à nous faire part de votre satisfaction quant à l'organisation que nous avons mise en place et le lien que nous avons su garder.

Nous sommes profondément touchés par ces remerciements et tous ces signes de confiance et de soutien.

Ce sont autant d'encouragements qui nous donnent l'envie et la force de poursuivre avec foi et conviction notre mission d'éducation et d'enseignement. Nous sommes fiers de pouvoir répondre ainsi à vos attentes dans ce contexte inédit.

Nous voici maintenant à une nouvelle étape, celle de la reprise progressive de l'école.

Vous avez le choix de remettre ou non votre enfant à l'école.

Nous avons des consignes et des injonctions sur le nombre d'élèves accueillis, merci de votre bienveillance ; nous ferons ce que nous pourrons avec nos moyens présents sur place.

Ce qui est certain, c'est que nous ne pourrons pas accueillir tous les enfants en même temps dans notre établissement et que malgré notre engagement plein et entier, les mesures sanitaires seront très difficiles à respecter chez les plus jeunes.

Merci en premier lieu, de prendre le temps de lire la circulaire puis dans un second temps de remplir l'enquête dans les 48h. Merci de votre compréhension.

1- Enquête à remplir par les familles : 1 enquête par enfant

Merci de remplir l'enquête en ligne afin de prévoir le retour des enfants à l'école. Cette enquête est essentielle pour nous organiser le plus rapidement et de manière sereine.

(merci de lire la circulaire avant de remplir l'enquête)

Enquête à remplir [CLIQUEZ ICI](#)

URGENT

Mesures sanitaires

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Un protocole sanitaire a été rédigé nationalement et est à respecter scrupuleusement par les jeunes et les adultes présents à l'école. Vous le trouverez sur le site de l'Education Nationale ou du ministère de la santé.

Nous avons déjà prévu tous les équipements nécessaires à cette reprise bien en amont. (Masques adultes, savon, gel hydroalcoolique, produits nettoyants et désinfectants, matériel spécifique...)

Le cadre d'un établissement scolaire et le comportement de nos jeunes de cet âge sont à prendre en considération dans votre appréciation du risque de contamination. Le protocole nous lie donc par une obligation de moyens et non de résultat.

Il est très difficile de faire respecter les gestes barrières aux enfants de maternelle et de primaire sur une journée complète de classe. Nous ferons de notre mieux, mais je ne peux pas garantir qu'un adulte soit derrière chaque enfant toute la journée.

En cas de problème sanitaire, d'arrêt maladie d'un enseignant, de personnels, je me réserve le droit de fermer l'établissement ou l'accueil d'une ou plusieurs classes.

Reprise des cours

Organisation générale : 15 élèves maximum par classe.

Nous avons 12 classes donc 180 élèves maximum à l'école.

Les horaires de l'école restent les mêmes.

Groupe A : lundi et mardi à l'école // Jeudi et vendredi à la maison

Groupe B : lundi et mardi à la maison // Jeudi et vendredi à l'école

Selon l'enquête vous serez prévenus le plus rapidement possible pour connaître le groupe de votre enfant ou votre fratrie.

(Les fratries seront regroupées sur les mêmes jours d'école)

Réouverture de l'école

ELEMENTAIRE : A partir du Jeudi 14 mai : réouverture de l'école pour toutes les classes du CP au CM2

(Rappel - Jeudi 14 et vendredi 15 mai groupe B /// et lundi 18 et mardi 19 mai : groupe A ...)

MATERNELLE : A partir du lundi 25 mai : réouverture de l'école pour les classes de maternelles.



Nous faisons ce choix de décaler la rentrée des maternelles, car le protocole sanitaire nous oblige à des adaptations, et nous souhaitons accueillir nos plus jeunes élèves que lorsque nous serons prêts et que les conditions d'accueil respecteront le protocole.

L'école va donc devoir se repenser sur cette période. C'est pourquoi les enfants qui viennent à l'école feront le même travail qui est demandé à la maison. Nous allons orienter notre travail comme une étude dirigée, un accueil éducatif. Le travail en présentiel à l'école sera le même que celui à distance à la maison.

Les enfants viennent à l'école faire le travail qu'ils doivent faire à la maison, avec dans leur classe le soutien et les explications de l'enseignant.

Les enseignants seront donc moins disponibles au quotidien par mail, car ils seront en classe.

Les élèves du primaire reviendront avec tout leur matériel individuel pour des raisons sanitaires et aucun prêt de matériel ne sera possible entre enfant pour ces mêmes raisons sanitaires.

Les Maternelles reviendront avec leurs cahiers, duvets... **et** devront venir avec une boîte à chaussure avec le nom de l'enfant dessus (avec photo si possible) pour que l'on puisse donner du matériel individuel.

Nous maintenons un accueil pour les enfants des personnels prioritaires au sein de l'école.

Les enfants prioritaires restent ceux cités [Cliquez ICI](#)

Restauration

La restauration va se remettre en route en respectant les mesures sanitaires. C'est pourquoi, lorsque votre enfant viendra à l'école (groupe A ou B), il pourra bénéficier d'un panier repas prévu par la restauration de l'école. Ces paniers repas seront prévus par l'équipe de restauration et livrés dans des sacs biodégradables. Une grande variété sera proposée par notre cheffe de cuisine Mme Cébrian. Elle y travaille déjà, vous pouvez lui faire confiance !

Les maternelles mangeront toujours dans leurs salles respectives avec les petits groupes. Les distances entre chaises et tables seront respectées.

Une partie des enfants de primaire mangera dans les locaux de la restauration, en respectant la distance (une chaise sur deux sera occupée). L'autre partie des élèves de primaire mangera dehors (si la météo est favorable) et/ou dans les salles du périscolaire. Nous inverserons tous les jours.

- **Les parents des enfants qui mangent habituellement à la cantine**, n'ont aucune démarche à faire pour activer cette solution. Leur jour de présence, les demi-pensionnaires mangent obligatoirement à la cantine sous forme de panier repas. Nous comptabiliserons les paniers repas pris et ceux non pris pour faire un remboursement en juillet.

- **Les parents des enfants qui ne mangent pas habituellement**, et qui souhaitent inscrire les enfants au panier repas doivent obligatoirement remplir l'enquête.
Si votre enfant ne prend pas le panier repas, cela veut dire que vous venez le récupérer le midi.

Périscolaire

La capacité d'accueil va donc être très réduite, à environ 20 enfants. Les horaires restent les mêmes que d'habitude.

Les enfants prioritaires restent ceux cités [Cliquez ICI](#)

Les familles prioritaires à la périscolaire devront envoyer leurs besoins la semaine précédente pour que nous puissions nous organiser à contactecole@sfic44.fr (objet : périscolaire)

Nous ne pourrions malheureusement pas satisfaire toutes les demandes, merci de prendre vos dispositions et de trouver des solutions de votre côté.

Transports scolaires

Au jour où je vous écris nous n'avons aucune précision sur les transports scolaires.

J'ai envoyé les modalités de réouverture de l'école Sainte Famille à Clisson Sèvre et Maine Agglo en réponse à leur demande. Ils sont donc informés de la réouverture de notre école.

Déconfinement

L'association nationale des psychologues de l'enseignement catholique a publié un document très instructif sur la sortie du confinement et donne des préconisations et conseils pour vous parents et vos enfants. Vous pouvez le consulter [cliquez ICI](#)

Point Finance

Différents frais sont prélevés directement sur votre compte ou payés par chèque. Pour chacun d'entre eux, vous trouverez ci-dessous le traitement qui est propre :

- Frais de scolarité

Le contrat de scolarisation signé entre l'établissement et la famille n'est pas rompu pendant cette période spécifique. Le volet financier de ce contrat reste donc en vigueur, et les sommes portées au contrat exigibles.

Même si les locaux sont fermés, l'activité se poursuit à travers la continuité pédagogique, l'accompagnement des élèves, le lien avec les familles...

Le contrat d'association avec l'Etat, qui perdure durant ce temps de fermeture des locaux, rend de fait légale la poursuite de la contribution versée par les familles. Nos locaux continuent à être entretenus (dans le cadre des règles sanitaires en vigueur) et également financés par l'OGEC qui poursuit le plan de financement de ces investissements immobiliers.

Nos établissements privés participent à l'effort national en continuant d'accueillir, parfois sur des périodes plus longues qu'en temps normal, les enfants des catégories professionnelles prioritaires.

- Cantine

Notre service de restauration est interne et chaque jour, des salariés de l'OGEC réalisent les repas sur place à partir de produits locaux (circuits courts), et le plus souvent que possible, bio. (Avant le confinement ...)

Aujourd'hui et depuis mi-mars, notre personnel est actuellement en chômage partiel. Les frais fixes continuent à devoir être honorés.

La perte financière pour l'établissement est très importante. L'assurance « perte d'exploitation » que nous avons contractée ne peut être activée dans le cadre d'une pandémie.

Nous nous sommes engagés, Isabelle Belouin au collège et moi-même à l'école, vis-à-vis de nos familles à rembourser tous les repas non pris depuis la fermeture imposée de nos établissements. Ce choix n'est pas généralisé à tous les établissements scolaires. Certains de nos collègues ont fait le choix de maintenir le paiement de frais fixes.

Compte tenu de la programmation de notre logiciel comptable, et ne sachant pas comment les choses vont évoluer (reprise des repas avant la fin de l'année ?), **le remboursement des repas non pris s'effectuera en fin d'année scolaire (mi-juillet) et uniquement par virement sur votre compte bancaire. Aussi merci aux familles qui ont opté pour le paiement par chèque de nous envoyer le plus rapidement possible un RIB.**

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous ne pourrons rembourser que mi-juillet les repas non pris.

Pour finir

Nous avons encore beaucoup de travail avant cette réouverture de l'école, nous reviendrons donc vers vous pour vous donner davantage de précisions dès que nous serons en mesure de le faire.

Enfin, nous vous remercions pour les nombreux messages de soutien et de reconnaissance sur la gestion de cette crise inédite.

Prenez soin de vous tous.

Guillaume DESSEIN

Chef d'établissement

Pour toute l'équipe éducative.